



Compte-rendu du CTL n°4 bis du 26 avril 2018

Ordre du jour :

1. - **Mise à jour des compétences géographiques des PCE (pour avis)**
2. - **Contrôle IR des dossiers Infra-DFE, extension du champ de compétences des PCRPs (pour avis)**
3. - **Restructurations 2019**
4. - **Création du SAR : Service d'aide au réseau**
5. - **Création de la trésorerie OPHLM**
6. - **Déménagement du SIP de Charenton-le-Pont**
7. - **Fermeture de la trésorerie Nord Val-de-Bievre**
8. - **Questions diverses**

La séance a été ouverte par Monsieur HANSER, en l'absence de Monsieur BRUNET ;
Lecture d'une déclaration liminaire inter-syndicale.

Réponse de la direction à la liminaire :

Sur l'abandon de l'encaissement en numéraire : ils nous indiquent que c'est la déclinaison en local des directives nationales.

Concernant l'accueil sur Rendez-vous et sur la fermeture des sites au public, on nous informe que la DDFIP du 94 a pour obligation d'ouvrir ses portes seulement que 24H/ semaine aux usagers : Chose respectée sans élargir les créneaux.

Les OS dénoncent le recours systématique aux téléprocédures, l'administration nous répond que cette année chaque usager dont le revenu fiscal de référence dépasse 15 000 euros est tenu de télédéclarer. La dématérialisation est un choix assumé par la Direction Générale.

La Direction estime le nombre de télédéclaration à 70 % dans le département du Val-de-Marne.

Le sujet des restructurations 2019 ne sera pas abordé en séance (fera l'ordre du jour du prochain CTL de mai 2018).

Mise à jour des compétences géographiques des PCE (pour avis)

Suite aux fusions de SIE, la Direction a enfin adapté les compétences des PCE.

Chaque SIE ne dépend que d'un seul PCE !

Il y a eu des changements de chefs de service au PCE de Vincennes et au PCE de Champigny-sur-Marne (les nouveaux chefs assurent l'intérim en attendant le mouvement du 1^{er} septembre) .

A la question de la CGT sur le nombre et l'implantation des PCE, la Direction a confirmé que les 4 PCE sont maintenus mais que leur implantation future serait connue le 15 mai lors du CTL de restructuration,

La rumeur persistante d'installer un PCE à Charenton se concrétise !.,

La CGT Finances Publiques s'abstient tout comme les autres OS.

Contrôle IR des dossiers Infra-DFE, extension du champ de compétences des PCRPs (pour avis)

Concernant les infra-DFE :

Les dossiers les plus complexes seront traités par le PCRPs 1 et 2.

Le président de séance, nous informe qu'une nouvelle note de la DG est parue très récemment indiquant que dorénavant le CSP d'initiative et le CSP obligatoire seront traités par les PCRPs.

Il resterait uniquement les CSP de régularisation dans les SIP.

On prévoit donc la disparition des cellules CSP sur les sites, l'avenir des SIP est très inquiétant..

Rappelons que 8 emplois seront supprimés à compter du 1^{er} septembre 2018 dans les SIP, et que seulement 4 seront redéployés sur les PCRPs.

Pour cette raison, la CGT finances Publiques vote « contre », les autres OS s'abstiennent.

A la demande de la CGT, un Groupe de Travail sera organisé sur le contrôle fiscal sur le dernier trimestre 2018 avant que cette question ne soit abordée en CTL.

Déménagements CHARENTON-MAISON ALFORT

La direction nous indique quelle n'a pas beaucoup de marge de manœuvre et qu'elle est fortement dépendante de la DISI.(Informatique)

Le déménagement du SIP de Charenton est prévu entre le 20 et le 24 août 2018.

Le déménagement du SIE est prévu entre le 18 et 22 juin 2018.

La direction doit retourner rencontrer les agents de Maisons-Alfort.

Les déménagements anticipés posent de nombreux problèmes aux agents concernés tant du SIE de Maisons Alfort que du SIP de Charenton,

En séance, les OS ont donc insisté sur cette problématique.

La direction nous indique que sur ordre de mission du directeur Départemental les agents seront contraints de rejoindre le site d'affectation à la date du déménagement, mais qu'ils seront remboursés de leurs frais de transport :

- carte navigo prise en charge à 100 %
- remboursement des frais kilométriques si utilisation du véhicule personnel, accompagné le cas échéant du remboursement des frais de parking.

Par contre, la direction nous confirme que les frais de repas ne seront pas pris en charge puisque les textes ne prévoient pas de dérogation dans l'application des remboursements de frais de repas lorsqu'on est en mission dans une CAN limitrophe à notre résidence administrative ou familiale.

Trésorerie Nord Val de Bièvre :

Actuellement , il y a 3 équipiers de renfort pour aider à finaliser les missions avant le déménagement.

- La fermeture est prévue pour le 31 août 2018 :le bail du site étant résilié au 30 septembre 2018.
- Il n'y aura pas de poursuite engagées au cours du mois d'août ;
- La paye devra être faite avant le 27 août 2018

Selon la direction, tout se déroule normalement, pas d'inquiétude.

Le SAR :

Ce service aura pour vocation de venir en aide au Trésorerie du département et principalement sur les missions suivantes :

- recouvrement des SPL
- contrôle à posteriori de la paye.

Le SAR sera sous le pilotage de la division des SPL et y sera affecté dans un premier temps 3 agents, soit un cadre A, un B et un C.

Un groupe de travail se réunira prochainement avec les comptables des trésoreries pour aborder les missions du recouvrement.

OPH D'IVRY-SUR-SEINE :

La CGT a invité 3 expert(e)s pour réagir à cette ouverture de l'OPH, et relayer les inquiétudes et les interrogations qui planent toujours sur la mise en place de ce service.

La CGT a remis une pétition émanant des agents de la municipale et du SIP d'Ivry. (cf PJ)

Les expert(e)s de la CGT Finances Publiques ont lu un questionnaire à destination de la Direction du Val de Marne (cf PJ).

Face à la multiplicité des questions, la direction a stoppé la lecture en affirmant qu'il s'agissait de questions techniques, et que ce genre de questionnaire, tel un interrogatoire, n'avait pas sa place en CTL mais en Groupe de Travail.

La CGT a donc rétorqué que depuis le CTL qui s'est tenu en décembre 2017, nous attendions des réponses sur les

différents sujets abordés et qu'aujourd'hui on exigeait des réponses claires et précises afin de répondre aux interrogations des agents mais aussi afin de les rassurer avant l'ouverture de cette nouvelle structure.

Le président de séance, a donc apaisé les débats en demandant à chaque pôle (immobilier et gestion public) de répondre à nos interrogations.

La Direction confirme qu'il y a bien une demande des offices de **dérogation à l'obligation des dépôts de fonds au Trésor** avec pour conséquence notamment le paiement des loyers à la poste !! Le Kremlin Bicêtre est candidat.

D'après la Direction, le quittancement de septembre sera fait « grâce aux fiches de procédures élaborées par les différents postes et qui seront utilisées par les agents de la trésorerie OPHLM »

Le compte bancaire devrait être effectif à partir du 3 septembre

Le Pôle gestion publique nous indique que des réunions se sont tenues avec les différents intervenant tout au long du 1^{er} trimestre 2018, et qu'il était prévu de mettre en place un groupe de travail avec les agents au cours de la dernière quinzaine de mai. Ça tombe bien c'était une demande de la CGT !!

Concernant la formation : elle s'effectuera en deux temps sur 4 jours :

En amont, pour les agents déjà sur le département au cours des mois de juin, juillet et août 2018.

Puis en septembre, pour les agents arrivants sur le département ,

Ces sessions seront organisées à Créteil.

Concernant l'accueil :

Il n'y aura pas de vigile mais un serpent à l'accueil qui devra contenir les contribuables jusqu'à la borne à 3 tickets : impôts , trésorerie municipale, trésorerie OPHLM.

Les agents des 3 services assureront l'accueil primaire par roulement .

Malgré notre opposition le service ouvrira au public dès le 3 septembre.

Concernant le déménagement :

Le déménagement de la trésorerie d'Ivry est prévu pour les semaines 28-29 (entre le 9 et 20 juillet)

Les pièces comptables des diverses trésoreries concernant l'OPH seront transmises au 31 août.

Afin de préparer ce départ le nombre de vacataire sera doublé.

Concernant le restauration : deux solutions envisagées :

- soit mise en place de tickets restaurants

-soit la signature d'une convention avec un restaurant à proximité du site, Le restaurant de la SNCF est cité..

La Direction a souligné que même si elle n'y était pas contrainte, elle a agrandi l'espace de convivialité comme le souhaitait les agents !

Concernant le parking :

Il y a 14 emplacements de parking dont 2 places PMR nettement insuffisant du point de vue de la CGT !

Le pôle logistique nous indique que les travaux suivent leur cours et qu'ils n'ont pas pris de retard.

Une réunion pour commenter les plans et une visite du site par les agents sont envisagées à la fin des gros travaux, soit vers le 15 juin.

QUESTION DIVERSES :

- site de Boissy : La CGT évoque à nouveau l'absence de miroir à la sortie du parking. Mairie et direction se renvoient la balle jusqu'à l'accident ??

- site de Saint Maurice : remise en cause des pratiques de la Comptable par les OS suite aux dernières visites de sites

- Site de d'Alforville : remise en cause du management de la Comptable sur les congés.

- fermeture de l'application Agora pour SIRHIUS dernière semaine de mai 2018.